

3.1.2 Achat d'un camion à ordures neuf ou usagé

ATTENDU qu'un bris majeur est survenu sur le camion à ordures de marque Inter 2003;

ATTENDU que le coût des réparations s'avère très élevé soit de l'ordre de 15 000 \$ environ;

ATTENTU que la municipalité de Namur n'a pas l'intention d'effectuer des réparations majeures sur le camion à ordures;

R2012-01-01-02 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle

QUE la municipalité de Namur retienne l'option 2 du 3.1.2 soit l'achat d'un nouveau camion à ordures neuf ou usagé.

Adoptée à l'unanimité

3.1.3 Financement du camion soit par location d'acquisition ou par règlement d'emprunt

ATTENDU que la municipalité doit faire l'acquisition d'un nouveau camion à ordures;

ATTENDU que la municipalité n'a pas les fonds nécessaires pour l'achat d'un nouveau camion à ordures;

R2012-01-01-03 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE l'option 3 du 3.1.3 soit retenue pour le financement du nouveau camion soit par location d'acquisition.

Adoptée à l'unanimité.

3.1.5 Vente du camion à ordures sans effectuer de réparations majeures.

ATTENDU que l'option 5 du point 3.1.5 a été retenue par les conseillers

R2012-01-01-04 Il est proposé par monsieur le conseiller Patrick Blanc

QUE le camion à ordures sera mis en vente sans que des réparations majeures soient effectuées sur le camion à ordures.

Adoptée à l'unanimité.

3.2 Appel d'offre sur invitation

ATTENDU que la municipalité a l'intention d'acheter un nouveau camion à ordures neuf ou usagé;

ATTENDU que la municipalité procédera par appels d'offre sur invitations auprès de deux fournisseurs ou plus;

R2012-01-01-05 Il est proposé par madame la conseillère Josée Dupuis

QUE des appels d'offre sur invitation soient envoyées aux fournisseurs suivants et que les spécifications pour le camion à ordures soient jointes à l'appel d'offre :

- Centre du Camion Gamache Inc.
- Camions Lussicam Trans-Canada Inc.
- Service Sanitaire Richard Lanthier
- Service Sanitaire Sébastien Jutras

Adoptée à l'unanimité

3.3 Autorisation de transferts de fonds du surplus libre requis

ATTENDU que le camion à ordures de la municipalité de marque Inter 2003 est présentement financé par Services financiers CIT Ltée, contrat no. 800-0461430-001

ATTENDU que la directrice générale s'est informée auprès de Services financiers CIT Ltée quel serait le montant à payer si la municipalité décide d'acheter un nouveau camion à ordures au lieu de le réparer;

ATTENDU que madame Nathalie Lalande, directrice de compte de Services financiers CIT Ltée a répondu à cette demande via courriel et que les informations données sont les suivantes :

- Si la municipalité refinance l'achat d'un nouveau camion avec Services financiers CIT Ltée le montant à rembourser serait de 42 167.45 \$, taxes en sus;
- Si la municipalité ne refinance pas avec Services financiers CIT, le montant à rembourser serait de 47 407.70 \$, taxes en sus;

R2012-01-01-06 Il est proposé par madame la conseillère Diane Dorion

QUE la directrice général Diane Thibault soit et est autorisée d'effectuer un transfert de fonds du surplus libre pour effectuer le remboursement du financement selon les informations données par Services financiers CIT Ltée et selon l'option que la municipalité aura décidé de prendre.

Adoptée à l'unanimité

3.4 Acceptation du contrat de financement de location du véhicule conditionnelle à ce que l'offre de financement soit détaillée.

CONSIDÉRANT qu'une demande de financement de location d'acquisition sera faite par la municipalité concernant l'achat d'un nouveau camion à ordures;

R2012-01-01-07 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle

QUE l'acceptation du contrat de financement du véhicule sera conditionnelle à ce que l'offre de financement soit détaillée quant aux taux de financement et aux versements mensuels, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité

3.5 Personnes désignées pour la signature de tous les documents nécessaires aux transactions pou l'achat éventuel d'un camion à ordures

CONSIDÉRANT que la municipalité devra faire une demande de financement lors de l'achat du nouveau camion à ordures;

R2012-01-01-08 Il est proposé par monsieur le conseiller Patrick Blanc

QUE monsieur le maire Gilbert Dardel et madame la directrice générale soient et sont mandatés à titre de signataires pour tous les documents en référence à l'achat d'un nouveau camion à ordures.

Adoptée à l'unanimité

4.0 PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

Aucune présence dans la salle du conseil.

5.0 Levée de la séance

R2012-01-01-09 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE la séance levée à 20 h 30

Adoptée à l'unanimité.

Gilbert Dardel, maire

Diane Thibault, directrice générale
Secrétaire-trésorière